

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 13 DECEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 13 décembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à la salle du LIDO à Lezoux, après convocations légales en date du 08 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Eliane GRANET
Mme Danielle GRANOUILLET	M. Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Patricia LACHAMP
M. Gilles BERGAMI	M. Florent MONEYRON
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Daniel PEYNON	M. Jean-Louis DERBIAS
M. Annick FORESTIER	Mme Michelle CIERGE
Mme Déolinda DE FREITAS	M. Bernard FRASIAK
M. Alain COSSON	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Marie-France MARMY	M. Lucas ANTOINE
M. Christian BOURNAT	Mme Laurence GONINET
Mme Catherine MORAND	
M. Guillaume FRICKER	
Mme Sylvie ROCHE	
M. Romain FERRIER	
M. Gilles MARQUET	

Suppléant présent : Mme Nathalie DE LA FUENTE

Absent : Mme Anne-Marie OLIVON

Etaient représentés (procuration) :

Mme Agnès TARTRY-LAVEST (à Mme Sylvie EXBRAYAT)  
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)  
M. Cédric DAUDUIT (à M. Christian BOURNAT)  
Mme Elisabeth BRUSSAT (à M. Florent MONEYRON)  
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)

**VOTE : En exercice : 35      Présents : 29 / Représentés : 5      Votants : 34**

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**OBJET : Avenant n°2, marché n°03-2020 « Travaux d'aménagement et de viabilisation du PAI – Tranche 4 »**

## Avenant n°2, marché n°03-2020 « Travaux d'aménagement et de viabilisation du PAI – Tranche 4 »

\*\*\*\*\*

- VU la délibération N°16 du Conseil Communautaire en date du 1er octobre 2020 relative au choix du titulaire du marché n°03-2020 « Travaux d'aménagement et de viabilisation du Parc d'Activités Entre Dore et Allier, Tranche 4 » ;
- VU la délibération N°21 du Conseil Communautaire en date du 10 décembre 2020 relative à l'adoption d'un avenant n°1 au marché n°03-2020 ;
- VU la délibération N°11 du Conseil Communautaire en date du 11 février 2022 relative à l'affermissement de la Tranche conditionnelle du marché n°03-2020 ;
- VU l'avis de la CAO en date du 5 décembre 2022 ;

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que les élus de la CCEDA ont choisi d'affermir la Tranche Conditionnelle du marché n°03-2020 relative aux travaux de VRD (Tranche 4) sur le Parc d'Activités Entre Dore et Allier. Compte-tenu des projets d'installation en cours sur la ZAC, il convient :

- de réaliser trois entrées de lots de manière à desservir les entreprises Précis Plastic Injection et Eyllios

- d'ajuster le marché incluant des travaux complémentaires (fourniture de fourreaux FO, reprise plan Exe et reprise fossé) d'une part et supprimant la couche d'enrobé sur la voirie à prolonger d'autre part. Ceci exposé, le montant du marché n°03-2020 est modifié comme suit :

Marché n°03-2020 PAI Tranche 4 -Attributaire RENON	Montant Marché Tranche Conditionnelle affermie en date du 14 mars 2022 167 044.04€ HT
Moins-value (non réalisation de la couche de béton bitumineux)	13 973.68€ HT
Plu-value au marché : 1/ réalisation de 3 entrées de lot (2 Précis Plastic Injection et 1 SAS Eyllios) 2/ Fourniture et mise en œuvre de fourreaux FO 3/ Reprise Plan EXE 4/ Reprise fossé aval T4	40 986.78€ HT ventilé comme suit : <i>36 336.06€ HT (3 Entrées de lot)</i> <i>4650.72€ (Travaux supplémentaires, détails</i> <i>ci-</i> <i>contre)</i>
Nouveau montant HT Marché n°03-2020 PAI Tranche 4	194 057.14€ HT
Nouveau montant TTC Marché n°03-2020 PAI Tranche 4	232 868.57€ TTC

- D'allonger la durée des travaux sur 3 semaines supplémentaires (durée initiale des travaux : 7 semaines) ;

Cette proposition d'avenant a fait l'objet d'une CAO en date du 5 décembre 2022.

Ceci présenté, Madame la Présidente propose au conseil communautaire :

- D'accepter les modifications à introduire dans le marché initial n°03-2020 « Travaux d'aménagement et de viabilisation du Parc d'activités Entre Dore et Allier, Tranche 4 » visant à modifier le montant du marché conformément au tableau ci-dessus présenté et à allonger la durée de réalisation des travaux en portant le délai global à 10 semaines ;
- De l'autoriser à signer l'avenant n°2 reprenant les montants présentés ci-dessus, le nouveau montant du marché n°03-2020 s'établit à 194 057.14€ HT soit 232 868.56€ TTC ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 19 décembre 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente